

qui fut échevin de Lyon en 1524, et avocat-général au parlement des Dombes de 1535 à 1559 (1), aimait les lettres et les cultivait avec non moins de succès que la jurisprudence. On a de lui un *Traité des péages* (2), qui

la Basse-Auvergne, à la suite d'une alliance contractée, en 1636, par Michel de Vauzelles, capitaine au régiment de Villeroi. Ce Michel, petit-fils du premier avocat-général Mathieu, dont il est fait mention dans cette histoire, était le second fils de Mathieu de Vauzelles, écuyer, seigneur du Jonchay, recteur de l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1593. François, fils de Michel, devint fermier général vers 1691. Pierre, Jean-Baptiste et Julien-Léonard, ses descendants, exercèrent, depuis 1730 jusqu'à la Révolution, la charge héréditaire de chevalier héraut d'armes de France, qu'exerça à son tour, de 1815 à 1830, Jean-Baptiste de Vauzelles, décédé premier président de la cour d'Orléans. La postérité de Michel résida à Brioude jusqu'en 1804, époque où Julien-Léonard de Vauzelles, aïeul de celui qui écrivit ces lignes, fut nommé directeur des droits-réunis d'Indre-et-Loire, à la résidence de Tours, après avoir siégé pendant cinq ans comme député au conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif.

(1) Le parlement de Dombes siégeait à Lyon.

(2) *TRAITÉ DES PÉAGES, composé par M. Mathieu de Vauzelles, docteur ès droits et avocat du Roy au Parlement de Dombes et Sénéchaucée de Lyon* (à Lyon, par Jean de Tournes, 1550, in-4°). Cette production valut à son auteur les vers suivants de Maurice Scève :

MAURICE SCÆVE

En grace de si charitable et vertueuse Oeuvre de l'Authewr.

Qui pour la fame, ou l'honneur entreprend,
 Entre Mortelz c'est chose autant louable.
 Et qui labeure à son besoing, il prend
 Part de la gloire à luy seul prouffitable.
 Mais par sus tous est saintement louable,
 Et tel tousjours j'estimeray celuy,
 Qui sans espoir de loyer ou d'appuy,
 Fors de vous, Loix saintes et éternelles,
 Travaille au bien et publiq et d'autruy
 (Comme on peult voir) à l'ombre de voz esles.

Ce dernier vers contient une allusion aux armoiries de la famille de Vau-